

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7235**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé, Mention Génie des Systèmes pour l'Aéronautique et les Transports, Spécialité Ingénierie et Maintenance en Aéronautique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Bordeaux I (Talence, Gironde)	Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite, 253 Mécanique aéronautique et spatiale, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le diplômé de la spécialité « Ingénierie et Maintenance en Aéronautique » peut prétendre à la fonction d'ingénieur système « maintenance aéronautique » qualifié en soutien logistique, avec deux spécialisations structure, et avionique et systèmes. Il est capable d'intervenir dans le cadre de la maintenance opérationnelle et dans le soutien logistique intégré en conformité avec la réglementation Européenne EASA part 145.

Dans ce cadre, il peut avoir la charge de responsable de projet, et a la capacité de concevoir, développer et mettre en oeuvre les nouveaux outils d'aide à la gestion du cycle de vie des systèmes aéronautiques et spatiaux (conception, soutien logistique intégré, reconfiguration des systèmes) tant pour les aspects « mécanique » (multi-structures) que pour les aspects « avionique ». Le diplômé possédant une culture approfondie dans la maintenance et la modification des systèmes aéronautiques, Il peut donc également intégrer un bureau d'études en tant que support dans ce domaine.

Définition de l'emploi/métier :

Le diplômé assure le maintien en état opérationnel des structures des aéronefs ainsi que les moyens de test associées (CND, analyse vibratoire, etc..) (parcours Structures aéronautiques et spatiales) ou les équipements avioniques et systèmes, des aéronefs ainsi que les bancs de test associées (Parcours Avionique et Systèmes Aéroportés). Il définit et optimise les moyens à mettre en oeuvre pour maintenir ou améliorer les performances des méthodes et moyens nécessaires à la maintenance des aéronefs en termes de coûts et de taux d'utilisation des moyens. Il participe aux projets d'investissements en équipements nouveaux. Il anime et dirige des équipes de techniciens ou de cadres. Il est plutôt polyvalent dans un service interne de maintenance et plutôt spécialisé chez un prestataire de services. Il peut aussi négocier et gérer le budget de son service.

Compétences ou capacités attestées Le diplômé de la spécialité « Ingénierie et Maintenance en Aéronautique » intègre la problématique de maintenance dans les bureaux d'études et développements des systèmes aéronautiques et spatiaux et la gestion d'équipe.

Compétences techniques de base :

Activités exercées :

- Planification des travaux de Maintenance.
- Etude et optimisation des méthodes d'entretien.
- Mise en oeuvre de la maintenance préventive, l'entretien curatif, le dépannage.
- Gestion et Suivi des travaux neufs.
- Prise en charge du Service après-vente.
- Participation aux activités liées à l'environnement et l'hygiène-sécurité.
- Gestion des services généraux.

Responsabilités exercées :

- Animation d'une équipe.
- Animation et direction d'équipes de techniciens et d'agents de maîtrise.
- Animation et direction d'équipes d'ingénieurs et de cadres.

Compétences associées :

- Maîtrise obligatoire de l'anglais aéronautique.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- S'adapter en permanence aux nouvelles technologies et aux différents projets.
- Analyser et synthétiser des informations techniques et organisationnelles.
- Se conformer à des processus méthodologiques rigoureux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Sciences et technologies : Aéronautique et Maintenance

Les diplômés issus du Master GSAT IMA exercent leur activité dans le cadre des industries aéronautique et spatiales, et des sociétés de services associés. Cela comporte les grands maîtres d'oeuvre et systémiers jusqu'aux PME - spécialisées dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux.

Type d'emplois:

Ingénieur et cadre technique en études et développement en Sciences et technologies
Ingénieur et cadre de la maintenance, de l'entretien
Ingénieur et cadre de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Rédacteur technique

Parcours Structures Aéronautiques et Spatiales

Ingénieur Maintenance Aéronautique -Structure
Ingénieur Bureau Technique Structure
Ingénieur Support Opérationnel Structure

Parcours Avionique et Systèmes Aéroportés

Ingénieur Maintenance Aéronautique, Avionique et systèmes, moyens d'essais
Ingénieur Bureau Technique, Avionique et systèmes
Ingénieur Support Opérationnel Avionique et systèmes, moyens d'essais

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1207 : Rédaction technique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Organisation des enseignements : Au sein du master mention GSAT, trois spécialités, sont proposées :

- Spécialité ISEE « Ingénierie des Systèmes Electroniques Embarqués »
- Spécialité IMA « Ingénierie et Maintenance en Aéronautique »
- Spécialité GMM « Génie Mécanique et Matériaux »

Les enseignements se répartissent entre

-un tronc commun autour de la ligne thématique de mention (Ingénierie des grands systèmes multi-technologiques et de leur cycle de vie) pour un total de 24 crédits en première année et 30 crédits en 2ème année.

-des enseignements de spécialités qui se différencient ensuite au niveau des parcours dès le semestre 8.

L'ensemble de la pédagogie mise en place dans les trois spécialités a pour caractéristique essentielle une forte professionnalisation au travers en particulier:

- des périodes de stage en première et deuxième année de master
- des projets industriels
- des modules de formation à la gestion de projet
- une ouverture sur l'international avec l'enseignement d'une langue vivante (anglais obligatoire) et la préparation au TOEIC.

Des modules complémentaires ont pour objectif :

- d'une part de renforcer les connaissances transversales de l'étudiant en économie, droit et gestion des entreprises
- d'autre part d'approfondir ses compétences sur des outils techniques mis en oeuvre dans le secteur industriel concerné tels que la CAO aéronautique.

De plus la possibilité de suivre une deuxième langue vivante doit permettre de renforcer le caractère international, en particulier européen du parcours choisi.

Modalités d'évaluation des acquis de l'étudiant :

- Les Unités d'enseignement (UE) font l'objet d'examens écrits et éventuellement d'un contrôle continu. Les UE comportant un stage donnent lieu à l'évaluation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

-Chaque UE est notée de 0/20 (note minimum) à 20/20 (note maximum). L'UE est acquise dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20.

Conditions d'obtention du diplôme :

- La 1^{ère} année de Master est validée si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est supérieure ou égale à 10/20.
- La 2^{ème} année de Master est validée si chacun de ses 2 semestres l'est. Un semestre de 2^{ème} année est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est supérieure ou égale à 10/20, la note de chaque UE étant supérieure ou égale à 07/20 et une note supérieure ou égale à 10/20 pouvant être exigée pour une UE spécifique, définie par parcours .

Le diplôme de Master est délivré à tout étudiant ayant validé la deuxième année du Master.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1^{er} arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 Arrêté d'habilitation du 3 septembre 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2006, l'université Bordeaux 1 a délivré 61 diplômes dans ce domaine sous l'ancienne appellation Master ISI Maintenance Aéronautique.

Autres sources d'information :

<http://www.u-bordeaux1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Bordeaux 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Bordeaux 1 , CR-IMA , Rue Marcel Issartier 33700 Merignac

Historique de la certification :